

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ARTHABASKA
MUNICIPALITÉ DE MADDINGTON FALLS**

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 28 MAI 2019

Procès-verbal de la séance extraordinaire de la municipalité de Maddington Falls, tenue le 28 mai 2019, à 20 h 10, au bureau municipal de Maddington Falls située au 86, route 261, Maddington Falls.

Monsieur le maire, Ghislain Brûlé préside cette séance et les conseillers suivants sont présents, tous formant quorum :

Mme Eve-Lyne Marcotte - conseillère siège no 1
M. Fabien Pelletier - conseiller siège no 2
M. Éric Girard - conseiller siège no 3
M. Gaétan Légaré – conseiller siège no 4
Mme Denise Houle - conseillère siège no 5
Mme Diane Mercier - conseillère siège no 6

Est également présente :

Mme Stéphanie Hinse, directrice générale et secrétaire trésorière agissant à titre de secrétaire de la séance

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est déclarée ouverte 20 h 10.

2. SIGNIFICATION L'AVIS DE CONVOCATION

Tous les membres du conseil étant présents, tous renoncent à l'avis de convocation de la séance extraordinaire tel qu'il est requis par le Code municipal du Québec.

2019-05-089

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur proposition de Mme Diane Mercier
Appuyée par M. Éric Girard

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour



MUNICIPALITÉ DE MADDINGTON FALLS

Séance extraordinaire du conseil municipal
du 28 mai 2019 à 20 h 10

1. Ouverture de la séance
2. Signification de l'avis de convocation
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Comités internes
 - 4.1 Ressources humaines
 - 4.2 Embellissement du stationnement
 - 4.3 Volley-ball & parcs
 - 4.4 Sentier des pêcheurs
 - 4.5 Bûcherons
5. Période de questions sur les sujets de la séance uniquement
6. Clôture et levée de la séance

Adoptée

4. COMITÉS INTERNES

2019-05-090

4.1 RESSOURCES HUMAINES

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a un intérêt à créer un comité pour les ressources humaines;

CONSIDÉRANT QUE ce comité pourra étudier les candidatures reçues, rencontrer les candidats et ensuite, faire des recommandations au conseil municipal;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de Mme Diane Mercier
Appuyée par M. Éric Girard
Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que la municipalité crée le comité « *ressources humaines* » afin qu'il puisse faire des recommandations au conseil.

Que Mmes Denise Houle et Eve-Lyne Marcotte fassent partie de ce comité.

Adoptée

2019-05-091

4.2 EMBELLISSEMENT DU STATIONNEMENT

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a un intérêt à créer un comité pour l'embellissement du stationnement de l'*Éco-sentier*;

CONSIDÉRANT QUE ce comité pourra étudier les problématiques, trouver des solutions et des idées pour l'améliorer et ensuite, faire des recommandations au conseil municipal;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de Mme Eve-Lyne Marcotte
Appuyée par Mme Diane Mercier
Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que la municipalité crée le comité « *embellissement du stationnement* » afin qu'il puisse faire des recommandations au conseil.

Que Mmes Denise Houle et Eve-Lyne Marcotte ainsi que MM Éric Girard et Gaétan Légaré, fassent partie de ce comité.

Adoptée

2019-05-092

4.3 VOLLEY-BALL & PARCS

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a un intérêt à créer un comité pour le terrain de volley-ball et le parc;

CONSIDÉRANT QUE ce comité pourra étudier la façon de faire et la logistique pour l'installation d'un terrain de volley-ball et ensuite, faire des recommandations au conseil municipal;

CONSIDÉRANT QUE ce comité pourra étudier les problématiques du parc, trouver des solutions et des idées pour l'améliorer et ensuite, faire des recommandations au conseil municipal;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de M. Gaétan Légaré
Appuyée par M. Fabien Pelletier
Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que la municipalité crée le comité « *volley-ball & parc* » afin qu'il puisse faire des recommandations au conseil.

Que Mmes Denise Houle et Eve-Lyne Marcotte ainsi que M. Éric Girard, fassent partie de ce comité.

Adoptée

2019-05-093

4.4 SENTIER DES PÊCHEURS

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a un intérêt à créer un comité pour le sentier des pêcheurs;

CONSIDÉRANT QUE ce comité pourra étudier les travaux à faire en considérant les subventions accordées à la Municipalité;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de Mme Eve-Lyne Marcotte
Appuyée par M. Éric Girard
Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que la municipalité crée le comité « *sentier des pêcheurs* » afin qu'il puisse faire des recommandations au conseil.

Que Mme Diane Mercier ainsi que MM Ghislain Brûlé et Fabien Pelletier, fassent partie de ce comité.

Adoptée

2019-05-094

4.5 BÛCHERONS

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a un intérêt à créer un comité pour la coupe de bois du terrain « *Hydro-Québec* »;

CONSIDÉRANT QUE ce comité pourra rencontrer les candidats qui ont donné leur nom en tant que bénévole pour la supervision de la coupe de bois et voir avec eux leur vision de cette coupe pour ainsi faire des recommandations au conseil municipal;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de M. Éric Girard
Appuyée par Mme Eve-Lyne Marcotte
Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que la municipalité crée le comité « *bûcherons* » afin qu'il puisse faire des recommandations au conseil.

Que Mme Denise Houle et M. Ghislain Brûlé fassent partie de ce comité.

Adoptée

5. PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES SUJETS DE LA SÉANCE UNIQUEMENT

2019-05-095

6. LEVÉE DE LA SÉANCE

CONSIDÉRANT QUE tous les points à l'ordre du jour ayant été étudiés et discutés;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de Mme Eve-Lyne Marcotte
Appuyée par Mme Denise Houle

Que la séance soit levée à 20 h 30.

Adoptée

Ghislain Brûlé,
Maire

Stéphanie Hinse,
Directrice générale et secrétaire-trésorière